



ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

JOURNAL

Paraît en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

No. 3

Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé

7 mai 1997

Disponible en anglais et français sur Internet (<http://www.who.ch>)

PROGRAMME DES SÉANCES DU

MERCREDI 7 MAI 1997

09h00

SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Salle des
Assemblées

A la suite du rapport
de la Commission
de Vérification des
Pouvoirs en plénière
et concurremment
au débat sur les
points 9 et 10

DEUXIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A

Salle XVIII

14h30

DEUXIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B

Salle XVII

14h30

TROISIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A

Salle XVIII

PROGRAMME DES SÉANCES DU

JEUDI 8 MAI 1997

09h00	QUATRIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A	Salle XVIII
09h00	TROISIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B	Salle XVII
14h30	CINQUIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION A	Salle XVIII
14h30	QUATRIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B	Salle XVII
17h00	SEPTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE	Salle des Assemblées

**Groupe spécial du Conseil exécutif chargé de l'examen de la
Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé**

A la lumière des décisions prises par le Bureau de l'Assemblée au cours de sa réunion du 5 mai consacrée au programme de travail de l'Assemblée, il a été décidé que la quatrième réunion du **Groupe spécial du Conseil exécutif chargé de l'examen de la Constitution** de l'Organisation mondiale de la Santé aurait lieu le **samedi 10 mai**, à partir de 9 heures, dans la Salle XVII. Outre les membres du Groupe spécial, les membres du Conseil exécutif peuvent assister à la réunion pour autant qu'ils en aient exprimé le souhait au Secrétariat. Par ailleurs, conformément à la note verbale du Directeur général du 14 avril 1997, les représentants désignés par les Etats Membres peuvent participer à la réunion au titre de l'article 3 du Règlement intérieur du Conseil exécutif à condition qu'une notification écrite de ces désignations soit parvenue à l'Assistant du Secrétaire de l'Assemblée, bureau A.658, au plus tard le jeudi 8 mai. La documentation pour cette réunion sera distribuée le mercredi 7 mai.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DES
SÉANCES DU MERCREDI 7 MAI 1997**

09h00

SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Document A50/28

Points 9 et 10

Débat sur les points 9 et 10 (suite)

**A la suite de
l'examen du
rapport de la
Commission de
Vérification des
Pouvoirs en
plénière et
concurrentement au
débat sur les
points 9 et 10
14h30**

**DEUXIÈME ET TROISIÈME SÉANCES DE LA
COMMISSION A**

Salle XVIII

Point 17
(suite)

Projet de budget programme pour l'exercice 1998-1999 (articles 18 *f*), 55 et 56 de la Constitution)

Point 17.1
(suite)

Examen général

Document EB99/1997/REC/1, résolution EB99.R14
Documents PB/98-99, EB99/INF.DOC./1 et A50/4
(PB98/99 Sections 2.1-2.2 et 2.3-2.4; Sections 3.1-3.2 et 3.3-3.4. Si l'horaire le permet, Sections 4.1 et 4.2)

14h30

DEUXIÈME SÉANCE DE LA COMMISSION B

Salle XVII

Point 24

Barème des contributions

Point 24.1

Contributions des nouveaux Membres et Membres associés

Document A50/12

Point 24.2

Barème des contributions pour l'exercice 1998-1999

Document A50/13
Document A50/B/Conf. Paper No.1

Point 25

Fonds immobilier

Document EB99/1997/REC/1, résolutions EB99.R6 et EB99.R7

Point 22.2
(suite) Etat du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution

Document A50/10

Si l'horaire le permet

Point 27 Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales

Point 27.1 Questions générales

Documents A50/16, A50/16 Add.1 et EB99/INF.DOC./2

Point 27.2 Questions concernant l'environnement

Document A50/17

- Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies : cinq ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
- Promotion de la sécurité chimique eu égard en particulier aux polluants organiques persistants

Document EB99/1997/REC/1, résolution EB99.R25

- Protection de l'environnement marin

Point 27.3 Assistance sanitaire à des pays déterminés

Document A50/18

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS

Mardi 6 mai 1997

QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Présidence : M. S. Eleghmary (Jamahiriya arabe libyenne)
Vice-Président de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : M. S.I. Shervani (Inde)
Président de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : Professeur Zhang Wenkang (Chine)
Vice-Président de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé

Points 9 et 10 Le Vice-Président a déclaré ouvert le débat sur les points 9 et 10. Conformément à la résolution EB71.R3, il a souhaité que le débat soit axé sur des sujets jugés particulièrement importants. Cette année, les délégués ont été invités à accorder une attention particulière au thème suivant : "Vaincre la souffrance, enrichir l'humanité".

Le Vice-Président a ensuite invité les deux premiers intervenants, le délégué de la Colombie et le délégué du Kenya, à monter à la tribune. Ils ont été suivis par les délégués des pays suivants : Iran (République islamique d'), Indonésie, Etats-Unis d'Amérique, Japon, Pays-Bas, Canada, Fédération de Russie, Thaïlande, Nouvelle-Zélande, Suède, Finlande, Malte, République de Corée, Namibie, Panama (qui a pris la parole au nom des pays d'Amérique centrale : Belize, Costa Rica, El Salvador, Nicaragua et au nom de son propre pays), Inde, Croatie, France, Chypre, Argentine, Italie, Cuba, Algérie, Brésil, Sri Lanka, Kazakstan, Bangladesh, Slovaquie, Australie et Espagne.

CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Présidence : Mme M. de Belém Roseira (Portugal)

Vice-Présidente de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : Dr J.F. Oletta (Venezuela)

Vice-Président de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé

Points 9 et 10
(suite)

Les délégués des pays suivants ont pris la parole au cours de cette séance : Népal, Turquie, Bahamas, Emirats arabes unis (qui a pris la parole au nom du Conseil des Ministres de la Santé du Conseil de Coopération des Etats arabes du Golfe : Arabie saoudite, Bahreïn, Koweït, Qatar, Oman et au nom de son propre pays), Tchad, Liban, Bulgarie, Sao Tomé-et-Principe, Roumanie, Egypte, Chine, Jordanie, Lituanie, République démocratique populaire lao, République arabe syrienne, Nigéria, Islande, Guatemala, Pologne, Myanmar, Zimbabwe (qui a pris la parole au nom de la Communauté de Développement de l'Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Swaziland, Zambie et au nom de son propre pays), Venezuela, Allemagne, Pérou, Philippines, Luxembourg et Malaisie.

Le Vice-Président a fait savoir que la liste des intervenants était close.

PREMIÈRE SÉANCE DE LA COMMISSION A

Président : Dr R. Campos (Belize)

Point 16

Election des Vice-Présidents et du Rapporteur (article 36 du Règlement intérieur)

En vertu de l'article 36 du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, la Commission a élu Vice-Présidents le Professeur H. Achour (Tunisie) et M. K.R. Chedumbarum Pillay (Maurice), et Rapporteur le Dr S. Zobrist (Suisse).

Point 17

Projet de budget programme pour l'exercice 1998-1999 (articles 18 f), 55 et 56 de la Constitution)

Point 17.1

Examen général

La réunion s'est ouverte sur un point d'ordre soulevé par un membre de la délégation française concernant la distribution tardive, dans l'une des langues officielles, de la documentation relative à la session de ce matin. Le Secrétariat a exprimé ses regrets et a assuré que tout serait mis en oeuvre pour éviter que cela ne se reproduise.

Le Président a ensuite donné la parole au Secrétariat qui a présenté dans ses grandes lignes le Projet de budget programme pour l'exercice 1998-1999. Les présentations ont mis l'accent sur les innovations dans le format du budget et ont expliqué comment la résolution EB99.R13, *Elaboration du budget programme et fixation des priorités*, avait été mise en oeuvre. L'attention de la Commission a été portée sur le document A50/4, *Rapport du Conseil exécutif à l'Assemblée mondiale de la Santé sur le projet de budget programme pour l'exercice 1998-1999 et propositions du Directeur général*, qui donne des informations supplémentaires et des mises à jour. Ces présentations ont été suivies par des observations du représentant du Conseil exécutif sur les discussions qui ont eu lieu lors de la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil en Janvier 1997. Le Président a ensuite ouvert le débat et 21 délégations ont pris la parole. Le représentant du Conseil exécutif a fait part de ses commentaires sur les interventions et le Secrétariat a apporté des éclaircissements sur les principaux points soulevés.

Le président a ouvert le débat sur les différentes sections de la résolution portant ouverture de crédits du document PB98/99 en commençant par la sous-section suivante :

1. Organes directeurs

Le représentant du Conseil exécutif a présenté ce point en attirant l'attention de la Commission sur le projet de résolution contenu dans le paragraphe 48 du document A50/4. Trois délégations ont pris la parole puis le Secrétariat a répondu aux questions posées. Le projet de résolution a été approuvé par consensus.

L'examen détaillé du projet de budget programme pour l'exercice 1998-1999 se poursuivra le mercredi 7 mai, après la présentation en plénière du rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs.

PREMIÈRE SÉANCE DE LA COMMISSION B

Président : Dr T. Taitai (Kiribati)

Point 21 **Election des Vice-Présidents et du Rapporteur (article 36 du Règlement intérieur)**

En vertu de l'article 36 du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, la Commission a élu Vice-Présidents le Dr M.N. Saveliev (Fédération de Russie) et le Dr S. R. Simkhada (Népal), et Rapporteur le Dr W. Ammar (Liban).

Point 22 **Questions financières**

Point 22.1 **Rapport financier intérimaire sur les comptes de l'OMS pour 1996 et observations y relatives du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances (article 18 f) de la Constitution; paragraphes 11.3 et 12.9 du Règlement financier); rapport du Commissaire aux Comptes sur ses travaux.**

Le Secrétariat a présenté le Rapport financier intérimaire pour 1996. Le Commissaire aux Comptes a présenté son rapport. Huit délégations et le Directeur régional pour l'Afrique ont pris la parole. Le Commissaire aux Comptes et le Secrétariat ont répondu aux questions posées. Le projet de résolution contenu dans le paragraphe 14 du document A50/24, *Rapport financier intérimaire pour 1996*, a été approuvé.

Le représentant du Conseil exécutif a fourni à la Commission des informations sur le projet de résolution contenu dans la résolution EB99.R5, *Transfert de fonds du fonds spécial du Conseil exécutif au compte spécial pour les désastres et catastrophes naturelles du fonds bénévole pour la promotion de la santé* (document EB99/1997/REC/1). Le projet de résolution a été approuvé.

Point 22.2

Etat du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1997 du Conseil. Le Secrétariat a présenté ce point. Quatre délégations ont pris la parole. Le Secrétariat et le Conseiller juridique ont apporté des éclaircissements. Le projet de résolution contenu dans la résolution EB99.R3, *Etat du recouvrement des contributions* (document EB99/1997/REC/1), a été approuvé. Le projet de résolution contenu dans le paragraphe 10 du document A50/10, *Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*, a été approuvé tel qu'amendé. Les deux autres projets de résolution contenus dans le document A50/10 relatifs aux propositions de Cuba et de la Bosnie-Herzégovine seront examinés au cours d'une prochaine séance.

Point 22.3

Rapport sur les recettes occasionnelles

Le représentant du Conseil exécutif a informé la Commission des discussions qui ont eu lieu lors de la session de Janvier 1997 du Conseil. Le Secrétariat a présenté ce point. Quatre délégations ont pris la parole. Le Secrétariat a répondu aux questions posées. La Commission a noté la proposition concernant l'utilisation des recettes occasionnelles disponibles au 31 décembre 1996, contenue dans le document A50/11, *Rapport sur les recettes occasionnelles*.

COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

La Commission de Vérification des Pouvoirs a tenu sa première séance et a élu Président le Dr J.D. Otoo (Ghana), Vice-Président le Dr G. Bikandou (Congo) et Rapporteur le Dr J. Singay (Bhoutan).

La Commission a examiné les pouvoirs de 158 Membres et les a jugés en conformité avec le Règlement intérieur. Elle a également examiné des notifications en provenance de 16 autres Membres et a décidé de recommander à l'Assemblée de la Santé que leur délégation se voie provisoirement reconnaître les pleins droits à l'Assemblée de la Santé en attendant l'arrivée des pouvoirs officiels.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS ET DE DÉCISIONS RECOMMANDÉES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF POUR ADOPTION PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

Les délégués sont informés que le Conseil exécutif a, lors de sa quatre-vingt-dix-neuvième session, proposé à l'Assemblée de la Santé d'adopter les projets de résolutions et de décisions suivants. Ces résolutions et décisions sont contenues dans le document EB99/1997/REC/1 - Conseil exécutif, quatre-vingt-dix-neuvième session : Résolutions et décisions, 1997.

Points de l'Assemblée	Titre de la résolution/décision	N° de la résolution/décision et page du document
17.1	Centres collaborateurs de l'OMS	EB99.R14, p. 13
17.2	Financement du système mondial OMS d'information pour la gestion au moyen des recettes occasionnelles	EB99.R2, p. 1
18	Réformes à l'OMS : relier la nouvelle stratégie de la santé pour tous au dixième programme général de travail, à l'élaboration du budget programme et à l'évaluation	EB99.R15, p. 14
19	Lignes directrices concernant l'application du système OMS de certification de la qualité des produits pharmaceutiques entrant dans le commerce international	EB99.R21, p. 21
19	Qualité des produits biologiques entrant dans le commerce international	EB99.R22, p. 22
19	Journée mondiale de la Tuberculose	EB99.R27, p. 28
20	Elimination de la filariose lymphatique en tant que problème de santé publique	EB99.R17, p. 17
20	Prévention et lutte antipaludiques	EB99.R18, p. 18
20	Eradication de la dracunculose	EB99.R19, p. 19
20	Trypanosomiase africaine	EB99.R20, p. 20
25	Fonds immobilier	EB99.R6, p. 5
25	Transfert du Bureau régional de la Méditerranée orientale d'Alexandrie au Caire	EB99.R7, p. 5
26.1	Rapport du groupe spécial sur la santé dans le développement	EB99.R8, p. 6
26.1	Réformes à l'OMS : relier la nouvelle stratégie de la santé pour tous au dixième programme général de travail, à l'élaboration du budget programme et à l'évaluation	EB99.R15, p. 14

Points de l'Assemblée	Titre de la résolution/décision	N° de la résolution/décision et page du document
26.2	Elaboration du <i>Rapport sur la santé dans le monde, 1998</i> et troisième évaluation des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici l'an 2000	EB99(4), p. 32
27.2	Promotion de la sécurité chimique eu égard en particulier aux polluants organiques persistants	EB99.R25, p. 25
29.1	Recrutement du personnel international à l'OMS : représentation géographique	EB99.R9, p. 8
29.1	Emploi et participation des femmes à l'OMS	EB99.R10, p. 9
29.2	Traitements du personnel hors classes et du Directeur général	EB99.R12, p. 10
31	Méthode de travail de l'Assemblée de la Santé et propositions d'amendement de son Règlement intérieur	EB99.R28, p. 29

RÉUNIONS TECHNIQUES

Les réunions techniques suivantes se tiendront au cours de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé :

Mercredi 7 mai

13h00 - 14h30

Violence et santé

La réunion se tiendra dans la **Salle VIII**. L'interprétation sera assurée en anglais et français.

Préoccupée par cette question, l'OMS s'est beaucoup impliquée dans l'étude de la violence et dans sa prévention et, en 1993, a fait de la violence le thème de la Journée mondiale de la Santé. Plus récemment, la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé a adopté une résolution (WHA49.25) déclarant que la violence constitue un problème de santé publique prioritaire et priant le Directeur général de soumettre au Conseil exécutif, à sa quatre-vingt-dix-neuvième session, un plan d'action basé sur une démarche scientifique de santé publique. Ce plan d'action, qui a reçu l'aval du Conseil exécutif, sera présenté à la Cinquantième Assemblée de la Santé.

Plusieurs interventions sont prévues : sur "**la violence en tant que problème de santé publique**", par le Dr M. Rosenberg, Directeur du Centre national pour la prévention des traumatismes, Centres de Lutte contre la Maladie, Atlanta; sur "**le partenariat pour la mobilisation des ressources**", par le Dr G. Zitnay, Président de la Brain Injury Association; et sur "**la mise en application de la résolution WHA49.25**", par le Dr O. Shisana, Directeur général de la Santé, Ministère de la Santé d'Afrique du Sud.

Jeudi 8 mai

- 13h00 - 14h00 **Le travail de l'OMS dans le domaine du VIH/SIDA**
La réunion se tiendra dans la Salle VIII. L'interprétation sera assurée en anglais, espagnol et français.
Cette réunion a pour but d'informer les Etats Membres du travail de l'OMS dans le domaine du VIH/SIDA et des maladies sexuellement transmissibles (MST). L'ordre du jour comprend une information sur les progrès de l'intégration des activités de lutte contre le VIH/SIDA et les MST dans les programmes, divisions et régions de l'OMS. Cette réunion sera également l'occasion de discuter avec les Etats Membres de la manière dont l'OMS contribue, avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), aux efforts mondiaux, régionaux et nationaux de lutte contre le VIH/SIDA et les MST. Le fonctionnement des groupes de travail interdivisions de l'OMS, qui permettent de mieux intégrer et soutenir les activités de lutte contre le VIH/SIDA et les MST, sera présenté au cours de la réunion.

Vendredi 9 mai

- 13h00 - 14h00 **La politique de la santé pour tous pour le XXIe siècle**
La réunion se tiendra dans la Salle XVII. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.
Le projet de politique de la santé pour tous pour le XXIe siècle sera discuté lors de la centième session du Conseil exécutif. Compte tenu cependant de l'importance cruciale du sujet pour tous les Etats Membres de l'OMS, il a été décidé d'organiser une réunion d'information sur le contenu de ce projet de politique de la santé pour tous. Le document préparé pour le Conseil exécutif (EB100/2) sera distribué aux participants de l'Assemblée de la Santé dans le courant de la semaine du 5 au 9 mai.

Lundi 12 mai

- 13h00 - 14h00 **Quatrième Conférence internationale sur la promotion de la santé (Jakarta, Indonésie, 21 - 25 juillet 1997)**
La réunion se tiendra dans la Salle VIII.
La Conférence internationale sur la promotion de la santé, qui se tiendra à Jakarta, en Indonésie, du 21 au 25 juillet 1997 sur le thème "De nouveaux acteurs pour une ère nouvelle", est la quatrième d'une série de conférences internationales qui ont encouragé de nombreux gouvernements à mettre en place une stratégie de promotion de la santé et de santé publique embrassant tous les secteurs de la société et de l'environnement. La conférence de Jakarta se basera sur ces expériences de coopération fructueuse entre les secteurs publics et privés, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les professionnels et les non professionnels, pour offrir une plate-forme de débat sur la promotion de la santé dans les pays développés et les pays en développement.
Le but de cette conférence est d'évaluer l'expérience passée, de déterminer des scénarios et des tendances pour l'avenir, de former des alliances et d'établir un partenariat avec le secteur public, le secteur privé et les organisations non gouvernementales pour une action concertée dans le domaine de la promotion de la santé. Les résultats de la conférence, qui devraient inclure les principes directeurs, les stratégies pour le futur, les domaines d'action prioritaires, les mesures prises dans les régions en développement, et les prémisses de nouvelles alliances dans la promotion de la santé, constitueront le fondement de la Déclaration de Jakarta. Tous ces éléments font partie intégrante d'un plan d'action quinquennal de l'OMS pour renforcer les capacités de promotion de la santé aux niveaux local, national et international.

DÉBAT EN SÉANCE PLÉNIÈRE SUR LES RAPPORTS DU CONSEIL EXÉCUTIF ET LE RAPPORT SUR LA SANTÉ DANS LE MONDE 1997

Dans sa résolution EB99.R28, le Conseil exécutif a recommandé que les délégués limitent à cinq minutes la durée de leurs interventions et que celles-ci soient axées sur le thème du *Rapport sur la santé dans le monde 1997*, à savoir : "Vaincre la souffrance, enrichir l'humanité". Les interventions devront insister sur l'orientation et la stratégie mondiale en relation avec ce thème plutôt que sur une situation propre à un pays. Au lieu de prononcer un discours, les délégués peuvent remettre par écrit, pour inclusion dans les compte rendus des séances plénières, un exposé préparé à l'avance dont le texte ne dépasse pas 600 mots.¹ Il peuvent aussi, s'ils le souhaitent, intervenir par région ou par groupe, plutôt qu'individuellement, afin de souligner plus efficacement les vues particulières d'une région ou d'un groupe sur telle ou telle question.

Les délégués sont priés de bien vouloir remettre une copie de leur intervention au Bureau de l'Assistant du Secrétaire de l'Assemblée. Les délégués désirant intervenir dans une langue autre que les langues officielles de l'OMS (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) sont priés d'entrer en contact avec le Bureau de l'Assistant du Secrétaire de l'Assemblée (ou, pendant les séances de la Commission, au Responsable de la liste des intervenants) pour déterminer la marche à suivre.

Une liste provisoire des intervenants au débat sur les points 9 et 10 qui aura lieu en plénière dans la matinée du mercredi 7 mai se trouve en page 17.

INTERVENTIONS DES DÉLÉGUÉS EN COMMISSION A ET COMMISSION B

Les délégués désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants aux débats en Commission A ou en Commission B, ou faire distribuer des projets de résolutions, devront s'adresser au Secrétaire ou aux Secrétaires adjoints de la Commission en question (voir ci-après). A cet égard, veuillez aussi consulter le document A50/DIV/1.

<i>Commission A</i> :	Secrétaire :	Dr B. Thylefors	- bureau E.1066, tél. 77155/77152
	Secrétaires adjoints :	Dr C. d'Arcangues	- bureau E.1066, tél. 77156/77151
		Dr G. Dorros	- bureau E.1066, tél. 77157/77153
		Mme M.K. Kindhauser	- bureau E.1066, tél. 77158/77153
<i>Commission B</i> :	Secrétaire :	M. A. Asamoah	- bureau E.3016, tél. 77356/77350
	Secrétaires adjoints :	Dr M. Karam	- bureau E.3016, tél. 77357/77349
		Mlle M. Vallanjon	- bureau E.3016, tél. 77358/77349

RÔLE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL EXÉCUTIF

Le Conseil exécutif a un rôle important à jouer dans les affaires dont traite l'Assemblée de la Santé. Et cela, conformément à la Constitution de l'OMS, aux termes de laquelle le Conseil exécutif doit appliquer les décisions et directives de l'Assemblée de la Santé, agir comme organe exécutif de l'Assemblée, et donner à celle-ci des consultations sur les questions qu'elle lui soumet. Le Conseil est en outre habilité à soumettre des propositions de sa propre initiative.

¹ Veuillez noter que cette possibilité, autorisée par la résolution WHA20.2, ne s'applique qu'aux interventions des délégués au titre de ce point de l'ordre du jour en séance plénière. Elle ne s'applique pas aux interventions au titre d'autres points de l'ordre du jour en séance plénière ou en commission.

Le Conseil exécutif a désigné quatre de ses membres pour le représenter à l'Assemblée de la Santé.¹ Ces représentants ont pour mission d'exposer, au nom du Conseil, les principaux points soulevés lors des discussions du Conseil sur les problèmes qui doivent être signalés à l'attention de l'Assemblée, et expliquer les raisons et la portée de toute recommandation soumise par le Conseil à l'examen de l'Assemblée. Il leur appartient aussi de répondre aux questions qui peuvent être posées au cours des débats de l'Assemblée sur les problèmes en cause et d'intervenir lorsqu'ils estiment que la position adoptée par le Conseil demande à être éclaircie. Les déclarations qu'ils sont ainsi amenés à faire, en tant que membres du Conseil chargés de transmettre ses vues, sont donc à distinguer de celles de délégués exprimant les vues de leur gouvernement.

ANNONCES

RÉUNIONS

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la durée de l'Assemblée de la Santé :

Mercredi 7 mai

- 07h30 - 09h00 **Réunion de coordination des pays nordiques**
La réunion se tiendra dans la Salle X.
- 08h00 - 08h30 **Réunion de coordination de l'Union européenne**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h30 - 09h00 **Réunion du groupe des pays d'Europe occidentale et autres**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h30 - 09h00 **Réunion des délégations des Etats Membres de la Région du Pacifique occidental**
La réunion se tiendra dans la Salle IX.
- 14h30 - 16h00 **Réunion des Ministres de la santé de l'OUA sur la Déclaration d'Harare sur le paludisme en Afrique**
La réunion se tiendra dans la Salle XII. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe et français.
- 16h00 - 18h00 **Réunion des Ministres de la Santé de l'Organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies**
La réunion se tiendra dans la Salle XII.

Jeudi 8 mai

- 07h30 - 09h00 **Réunion de coordination des pays nordiques**
La réunion se tiendra dans la Salle X.
- 08h00 - 08h30 **Réunion de coordination de l'Union européenne**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h15 - 08h45 **Réunion des délégations des Etats Membres de la Région de la Méditerranée orientale**
La réunion se tiendra dans la Salle VIII. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe et français.
- 08h30 - 09h00 **Réunion du groupe des pays d'Europe occidentale et autres**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.

¹ Document EB98/1996/REC/1, décision EB98(10)
Document EB99/1997/REC/1, décision EB99(1).

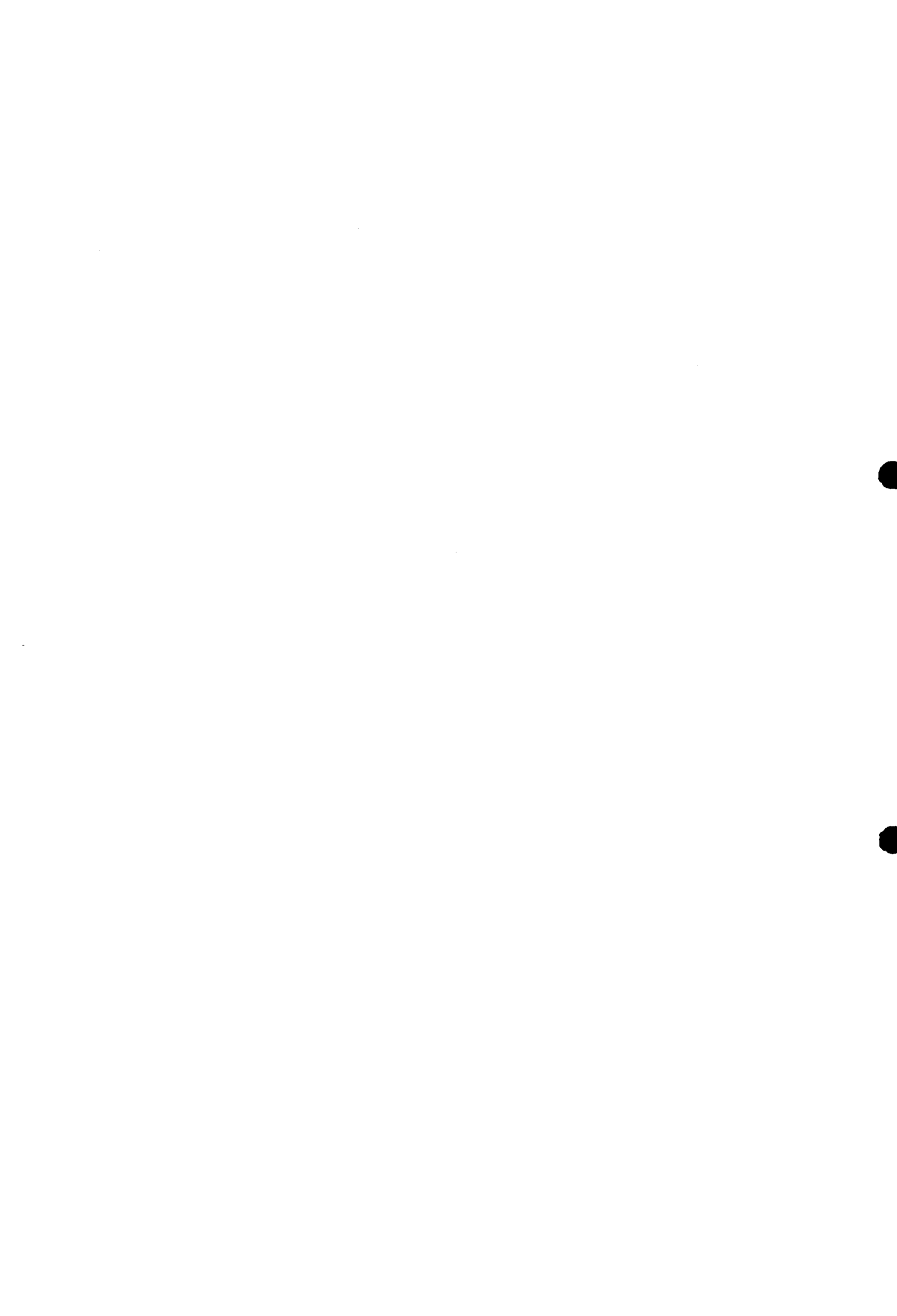
- 08h30 - 09h00 **Réunion des délégations des Etats Membres de la Région du Pacifique occidental**
La réunion se tiendra dans la Salle IX.
- 12h30 - 14h00 **Quatorzième réunion du Comité d'orientation du Programme conjoint de recherche sur les systèmes de santé pour l'Afrique orientale et australe**
La réunion se tiendra dans la Salle IX.
- 12h30 - 14h30 **Comité d'orientation pour l'emploi des femmes à l'OMS et leur participation à ses activités**
La réunion se tiendra dans la Salle XII.
- 13h30 - 15h00 **Réunion informelle des pays lusophones**
La réunion se tiendra dans la Salle XVI.
- 17h00 - 18h00 **Réunion des pays concernés par le Programme méditerranéen de lutte contre les zoonoses**
La réunion se tiendra dans la Salle X.

Vendredi 9 mai

- 07h30 - 09h00 **Réunion de coordination des pays nordiques**
La réunion se tiendra dans la Salle X.
- 08h00 - 08h30 **Réunion de coordination de l'Union européenne**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h30 - 09h00 **Réunion du groupe des pays d'Europe occidentale et autres**
La réunion se tiendra dans la Salle VII.
- 08h30 - 09h00 **Réunion des délégations des Etats Membres de la Région du Pacifique occidental**
La réunion se tiendra dans la Salle IX.
- 12h30 - 14h00 **Quatorzième réunion du Comité d'orientation du Programme conjoint de recherche sur les systèmes de santé pour l'Afrique orientale et australe**
La réunion se tiendra dans la Salle IX.
- 12h45 - 14h15 **Huitième Réunion technique du Groupe africain d'action en santé mentale**
La réunion se tiendra dans la Salle du Conseil exécutif, au Siège de l'OMS.
L'interprétation sera assurée en anglais et français.
- 13h00 - 14h00 **Réunion des délégations des Etats Membres de la Région de l'Asie du Sud-Est**
La réunion se tiendra dans la Salle A.206.

Samedi 10 mai

- 07h30 - 09h00 **Réunion de coordination des pays nordiques**
La réunion se tiendra dans la Salle A.206.
- 08h00 - 08h30 **Réunion de coordination de l'Union européenne**
La réunion se tiendra dans la Salle XVI.
- 08h15 - 08h45 **Réunion des délégations des Etats Membres de la Région de la Méditerranée orientale**
La réunion se tiendra dans la Salle VIII. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe et français.
- 08h30 - 09h00 **Réunion du groupe des pays d'Europe occidentale et autres**
La réunion se tiendra dans la Salle XVI.



EXPOSITIONS

Pendant la durée de l'Assemblée, plusieurs expositions sont organisées en différents endroits du Palais des Nations sur des thèmes liés à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Salle des Pas Perdus

- Programme OMS de lutte contre le cancer
- Initiative mondiale contre l'asthme
- Un nouveau défi pour la lutte contre les maladies bucco-dentaires
- Génétique humaine
- Maladies cardiovasculaires, avec film vidéo
- Diabète sucré
- Programme mondial de lutte contre la tuberculose et promotion du traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS), avec film vidéo
- Un nouveau défi pour l'humanité : la pandémie de maladies non transmissibles
- SUMA - Système de gestion des secours en cas de catastrophe, avec film vidéo et démonstration du logiciel
- Programme de surveillance de la résistance antimicrobienne
- Eradication mondiale de la poliomyélite
- Lutte contre les maladies tropicales
 - Programme mondial d'éradication du paludisme
 - Eradication de la dracunculose
 - Lutte contre la filariose
 - Lutte contre la leishmaniose
 - Maladie de Chagas
 - Trypanosomiase
 - Renforcement des capacités
 - Lutte contre les parasites intestinaux et amélioration de la nutrition
- Programme international sur la sécurité chimique, avec un logiciel interactif

Entrée du Bar Le Serpent

- Initiatives de l'OMS de partenariat mondial pour le développement sanitaire
- Dix étapes pour la santé à l'école
- Atteindre l'objectif de la santé reproductive pour tous

Bar Le Serpent

- Une opportunité unique : la lèpre peut être vaincue
- Education sanitaire et Promotion de la Santé : de nouveaux acteurs pour une ère nouvelle
- Santé de la Famille et santé reproductive : Violence contre les femmes

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES : BUREAU DE LIAISON

Pendant toute la durée de l'Assemblée mondiale de la Santé, des membres du personnel de l'OMS se tiendront à la disposition des organisations non gouvernementales au Bureau de liaison avec les ONG, Salle A.267 (près de la porte 15), postes téléphoniques 76517, 76615 ou 76516, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS peuvent participer, sans droit de vote, à l'Assemblée de la Santé. A cette fin, des places ont été mises à leur disposition dans la tribune du public des 3ème et 5ème étages, auxquelles on peut accéder par les ascenseurs situés près des portes 13 et 15. Pour les Commissions A et B, des places ont été réservées pour les ONG de chaque côté de la salle. Le nombre de places disponibles pour les ONG dans les salles de réunion des Commissions elles-mêmes étant limité, la priorité sera donnée aux ONG ayant fait part de leur souhait d'intervenir, puis à celles collaborant avec les programmes de l'OMS dont les activités concerneront le point de l'ordre du jour en discussion.

L'OMS SUR INTERNET : LE "CYBERCAFÉ"

Les délégués sont les bienvenus au cybercafé de l'OMS, situé à l'entrée du Bar Le Serpent. Une dizaine de micro-ordinateurs sont à leur disposition pour accéder à Internet et notamment aux pages Web de l'OMS (<http://www.who.ch>). Le cybercafé permet d'accéder en ligne à la dernière version du *Journal* de l'Assemblée (dans leurs versions anglaise et française); aux documents officiels de l'OMS, y compris le texte intégral des résolutions et décisions de l'Assemblée de la Santé et du Conseil exécutif depuis la création de l'OMS et des documents de la Cinquantième Assemblée mondiale de la Santé; aux communiqués de presse et aide-mémoire de l'OMS; au catalogue des publications de l'OMS; et aux services télématiques de la Bibliothèque. Des démonstrations sont prévues, dans le domaine des applications multimédia notamment, et sur l'utilisation des nouvelles technologies dans les services de documentation, traduction et terminologie. Pour toute information sur le cybercafé, composez le 77297.

COUVERTURE AUDIOVISUELLE PAR LE SERVICE DES MÉDIAS DE L'OMS

Radio : Les délégués qui désireraient un enregistrement des déclarations faites pendant l'Assemblée doivent en faire la demande, à l'avance si possible, au studio de radio, Salle A.266 (derrière le Bar des délégués), poste téléphonique 73250/76553. Les enregistrements sont fournis gratuitement.

Vidéo : Les délégués qui souhaiteraient que leurs interventions au cours du débat en plénière sur le *Rapport sur la Santé dans le Monde, 1997* soient enregistrées sur cassette vidéo peuvent en faire la demande à l'avance au bureau A.561, poste téléphonique 76819/76890. Le prix de la cassette est de Fr.s. 100.

PUBLICATIONS DE L'OMS

Un large choix de publications de l'OMS peut être obtenu au comptoir de vente OMS, bureau 4141, au 4^e étage du bâtiment du Siège, ouvert sans interruption de 8 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi. Une remise de 50 % est accordée sur ces achats.

Ces publications sont également en vente au Palais des Nations, au comptoir de vente situé en face du bureau des inscriptions, entre les portes 13 et 15. Un choix de publications est également disponible près du cybercafé de l'OMS.

Les délégués qui souhaiteraient envisager la distribution de publications de l'OMS dans leur pays sont invités à prendre rendez-vous par téléphone avec M. A. Wieboldt, Chef du Service de Distribution et Vente, bureau 4155, 4^e étage du bâtiment du Siège, poste téléphonique 2476.

Les délégués qui souhaiteraient envisager la traduction de publications de l'OMS dans des langues autres que les langues officielles de l'Organisation sont invités à prendre rendez-vous par téléphone avec le Dr E. Corrigan, Division des Services d'Édition, de Traduction et de Bibliothèque, bureau 4018, 4^e étage du bâtiment du Siège, poste téléphonique 2417/2419.

COURRIER DES DÉLÉGUÉS

Le courrier personnel adressé aux délégués et autres participants doit être retiré par les destinataires au bureau des renseignements (comptoir A.240). Les casiers situés près du comptoir des documents sont réservés exclusivement aux documents officiels de l'OMS, produits et distribués par le service OMS de distribution des documents.

LISTE PROVISOIRE DES INTERVENANTS AU DÉBAT SUR LES POINTS 9 ET 10

Voici la liste des intervenants dans l'ordre dans lequel le Président leur donnera la parole :

Jamaïque
Israël
Hongrie
Mongolie
Gabon

(Le délégué du Gabon parlera au nom d'un groupe de pays africains : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Niger, Sénégal, Togo, Zaïre et au nom de son propre pays. Les délégués de ces Etats Membres seront assis à la tribune. Un temps de parole de 10 minutes a été octroyé à cet orateur, dans la mesure où il/elle parlera au nom de 14 pays. Pour gagner du temps, les délégués de ces pays ne prendront pas la parole).

Uruguay
Belgique
Biélorus
Tunisie
République populaire démocratique de Corée
Suisse
Palestine
Bosnie-Herzégovine

Gambie (Le délégué de la Gambie prendra la parole au nom de la Communauté sanitaire d'Afrique de l'Ouest : Ghana, Libéria, Nigéria, Sierra Leone et au nom de son propre pays)

Seychelles
Grèce
Mexique
Equateur
Soudan
Norvège
Brunéi Darussalam
Iraq
Fidji

(Le délégué de Fidji prendra la parole au nom des pays insulaires du Pacifique : Iles Cook, Iles Marshall, Iles Salomon, Kiribati, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et au nom de son propre pays. Les délégués de ces Etats Membres seront assis à la tribune. Un temps de parole de 10 minutes a été octroyé à cet orateur, dans la mesure où il/elle parlera au nom de 12 pays. Pour gagner du temps, les délégués de ces pays ne prendront pas la parole).

Barbade
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Pakistan
Ouganda
Trinité-et-Tobago
Mauritanie
Bolivie
Portugal
Saint-Siège